

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 25 janvier 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	24	19

Le 25 janvier 2023,
le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en
mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly
GRIFFON, Christine GUIMAREY, Sabine MARY, Yannick MATON, Régis NOIZET, José
RIBEIRO DE ARAUJO, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Christian TIXIER,
Sébastien VERDRU, Claudine ZUBER

Absents représentés: Coralie ADNOT pouvoir à Etienne DHUICQ, Karine BOCQUET
pouvoir à Sabine MARY, Marie-Claude HIMMESOETE pouvoir à Mohamed BENAHMED,
Valérie JACQUINOT pouvoir à Régis NOIZET

Absente excusée: Claudette BOUCHE

Absents: Bernard CREPIN, Victor DA SILVA, Céline FAGOT, Ludovic VAN WAESBERGE

Christine GUIMAREY a été nommée secrétaire

Date de la Convocation 18 janvier 2023

Date d'Affichage
18 janvier 2023

Objet de la délibération

**No 2023-10075
Urbanisme**

**Acquisition d'une partie de la parcelle
BD 468 pour alignement**

Vu l'avis favorable de la commission des travaux en date du 22 juin 2022,

Considérant la nécessité de régulariser juridiquement l'alignement existant sur la rue des
remparts de l'Est au niveau de la parcelle BD 468 ,

Considérant l'accord des propriétaires de cette parcelle,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide:

-d'acquérir l'emprise foncière correspondant à l'alignement existant sur la rue des remparts
de l'Est au niveau de la parcelle BD 468 à un euro

-de préciser que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune

- d'autoriser le Maire ou un Maire-Adjoint à procéder à toutes les démarches nécessaires
pour cette acquisition

Etienne DHUICQ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20230125-2023-10075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2023

Affichage : 12/12/2022

